

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du Lundi 22 mars 2010**

L'an deux mil dix, le lundi 22 mars à 20 h 30, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la mairie (salle du Conseil) 32 rue du Général de Gaulle, sous la présidence de Madame Martin Pauline, Maire.

Présents : Mme Martin, MM. Migeon, Le Gallo, Mmes Honoré, Proust, M. Rabier, Mmes Blanchard, Puissesseau, Jarrousse, M. Huron, Mmes Courtemanche, Deschamps, MM. Regnault, Follet, Girard, Sauzeau, Mme Bureaux, MM. Langer, Vivet, Zapf-Lacroix, Arnaud, Melle Genet, M. Bocquet, Mme Gachet, M. Durand, Mme Gouardo.

Absents excusés représentés :

Mme Comina avait donné pouvoir à Mme Martin.

M. Stanimirovic avait donné pouvoir à Mme Blanchard.

Absents excusés non représentés : M. Barthélémy.

Secrétaire de séance : Mme Deschamps.

Le procès-verbal de la séance du 22 février 2010 est approuvé à l'unanimité.

Un compte-rendu est fait sur les différentes réunions de commissions qui ont eu lieu :

L'ordre du jour est ensuite étudié ainsi qu'il suit :

Le 24 février 2010 à 20 h 30 : Commission conjointe Culture/Vie Associative-Sport pour l'examen des subventions 2010 ;

Le 25 février 2010 à 19 h 00 : Réunion publique sur le nouveau collège ;

Le 26 février 2010 à 14 h 30 : Commission de révision des listes électorales ;

Le 27 février 2010 à 14 h 30 : Remise d'un défibrillateur à l'Office de Tourisme par le Lions Club ;

Le 27 février 2010 à 16 h 00 : Remise des cartes d'électeurs ;

Le 1^{er} mars 2010 à 18 h 00 : Réunion publique sur le projet de déviation ;

Le 8 mars 2010 à 14 h 00 : Commission de révision des listes électorales ;

Le 8 mars 2010 à 17 h 00 : Signature de la convention d'adhésion à la Mission Locale de l'Orléanais ;

Le 11 mars 2010 à 20 h 30 : Commission « Environnement et Développement Durable » pour évoquer la charte environnementale et examiner les dossiers de demandes de subvention ;

Le 12 mars 2010 à 14 h 00 : Réunion avec les Personnes Publiques Associées pour le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.) ;

Le 15 mars 2010 à 18 h 00 et 18 h 30 : Syndicat Intercommunal du Secteur Scolaire pour approuver le budget et faire le point sur les transports scolaires ;

Le 15 mars 2010 à 19 h 00 et 19 h 30 : Syndicat Intercommunal du Bassin des Mauves pour approuver le débat d'orientations budgétaires 2010, le budget primitif 2010, le règlement d'eau, la charte, le programme de travaux ;

Le 17 mars 2010 à 14 h 30 : Conseil d'Administration du C.C.A.S. ;

Le 18 mars 2010 à 17 h 30 : SIVOM du Canton de Meung-sur-Loire ;

Le 18 mars 2010 à 18 h 30 : Commission « Sécurité » pour examiner les dossiers de demandes de subvention et faire le bilan de l'année 2009 ;

Le 18 mars 2010 à 20 h 30 : Commission des Finances pour préparer le Conseil Municipal du 22 mars 2010 ;

Le 20 mars 2010 à 10 h 30 : Carnaval des écoles ;

Le 22 mars 2010 à 19 h 30 : Commission élargie à l'ensemble du Conseil Municipal : inventaire du patrimoine communal ;

Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2009.

Budget principal :

A l'unanimité (quatre abstentions relevées), l'Assemblée décide de procéder à la reprise anticipée des résultats de fonctionnement constatés à la clôture de l'exercice 2009 et d'intégrer ces résultats au sein du Budget Primitif 2010.

Budget du service de l'eau :

A l'unanimité, l'Assemblée décide de procéder à la reprise anticipée des résultats de fonctionnement constatés à la clôture de l'exercice 2009 et d'intégrer ces résultats au sein du Budget Primitif 2010.

Budget du service de l'assainissement :

A l'unanimité, l'Assemblée décide de procéder à la reprise anticipée des résultats de fonctionnement constatés à la clôture de l'exercice 2009 et d'intégrer ces résultats au sein du Budget Primitif 2010.

Budget Z.A.C. des Tertres :

A l'unanimité (quatre abstentions relevées), l'Assemblée décide de procéder de manière anticipée au report de l'excédent de la section d'investissement au compte 001 (recettes) de la section d'investissement, n'ayant pas de report de résultat de la section de fonctionnement.

Vote du budget primitif 2010 (Commune – Services de l'Eau et de l'Assainissement – Z.A.C. des Tertres).

Budget principal :

A l'unanimité (quatre abstentions relevées), l'Assemblée adopte le Budget Primitif principal de la Commune pour l'exercice 2010 comme suit :

Fonctionnement : dépenses / recettes	11 076 198,24 €
Investissement : dépenses / recettes	6 602 459,88 €

Budget du service de l'eau :

A l'unanimité, l'Assemblée adopte le Budget Primitif du Service de l'Eau pour l'exercice 2010 comme suit :

Section d'exploitation : dépenses / recettes	930 045,39 €
Section d'investissement : dépenses / recettes	816 528,85 €

Budget du service de l'assainissement :

A l'unanimité, l'Assemblée adopte le Budget Primitif du Service de l'Assainissement pour l'exercice 2010 comme suit :

Section d'exploitation : dépenses / recettes	1 184 770,04 €
Section d'investissement : dépenses / recettes	997 177,77 €

Budget de la Z. A. C. des Tertres :

A l'unanimité (quatre abstentions relevées), l'Assemblée adopte le Budget Primitif de la Z. A. C. des Tertres pour l'exercice 2010 comme suit :

Fonctionnement : dépenses / recettes	6 403 931,68 €
Investissement : dépenses / recettes	6 740 265,04 €

Fixation du taux des taxes directes locales.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, maintient pour l'année 2010, le taux d'imposition des taxes directes locales comme suit :

➤ Taxe d'habitation :	14,12 %
➤ Taxe foncière bâtie :	25,34 %
➤ Taxe foncière non bâtie :	46,21 %
➤ Compensation relais (ex-taxe professionnelle) :	14,24 %

Vote des subventions 2010.

A l'unanimité (les élus membres des Conseils d'Administration des Associations concernées ne prenant pas part au vote chacun en ce qui les concerne), l'Assemblée procède au vote des subventions de fonctionnement au profit des différentes associations locales, au titre de l'année 2010, dont les domaines concernés sont notamment le sport, le tourisme et l'animation, l'aide sociale, les coopératives scolaires, les associations patriotiques, l'environnement et la culture et prennent en compte la valorisation de la mise à disposition du personnel communal auprès de diverses associations locales ainsi que le prévoit la réglementation.

Fixation du prix de l'eau.

À l'unanimité, le Conseil municipal maintient le prix de vente H.T. du m³ d'eau à **0,72 €** à compter du 1^{er} janvier 2010. À ce prix viendra s'ajouter la T. V. A. au taux de 5,5 %.

Fixation de la redevance assainissement.

À l'unanimité, le Conseil Municipal maintient le prix de vente H.T. de la redevance d'assainissement à **1,27 €** à compter du 1^{er} janvier 2010.

À ce prix, viendront s'ajouter la T.V.A. au taux de 5,5 %, et la redevance modernisation du réseau collecte.

Fixation du tarif pour la borne camping-car.

A l'unanimité, le Conseil Municipal fixe le prix à appliquer à compter de l'année 2010 pour l'accès à la borne camping-car qui sera située à proximité du mail, entre le square Gundelfingen et la piscine découverte, à savoir 2 € pour 100 litres d'eau et 2 € pour 1 heure d'électricité.

Participation de la Commune au fonctionnement de l'Ecole Saint-Jean.

A l'unanimité (une abstention relevée et un Conseiller Municipal ne prenant pas part au vote), l'Assemblée fixe, pour l'année 2010, le montant de la participation communale aux frais de fonctionnement de l'école Saint-Jean pour les enfants magdunois âgés de 3 ans au 31 décembre de l'année fréquentant cet établissement, soit un montant de 56 749 €.

Signature d'une convention avec le Conseil Général du Loiret pour l'organisation d'un concert dans le cadre du « Festival International de Musique Sully-sur-Loire ».

À l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer une convention de partenariat avec le Département du Loiret pour l'organisation d'un concert avec Jérôme Pernoo et ses élèves du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris (C.N.S.M.) le 5 juin 2010, dans le cadre du Festival International de Musique de Sully et du Loiret.

Signature d'une convention de mise à disposition d'un agent auprès du C.C.A.S.

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer avec le C.C.A.S. une convention de mise à disposition d'un agent de la Commune pour l'entretien de la structure multi accueil.

Approbation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.).

A l'unanimité (deux abstentions relevées), le Conseil Municipal approuve une modification du P.A.D.D. (Projet d'Aménagement et de Développement Durable), tel que modifié à l'issue des réunions du groupe de travail mis en place pour la révision générale du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.), ce document définit les orientations choisies en matière d'urbanisme et d'aménagement sur l'ensemble de la commune pour la durée de validité du futur Plan Local d'Urbanisme.

Questions et Communications diverses.

Madame le Maire donne lecture des prochaines dates à retenir :

Le 25 mars 2010 à 10 h 00 : Réunion du groupe de travail du PLU.

Le 25 mars 2010 à 19 h 00 : Comité du S.I.V.O.M. de Meung-sur-Loire/Beaugency.

Le 27 mars 2010 à 11 h 00 : Conseil Municipal des Enfants.

Le 29 mars 2010 à 10 h 00 : Commission Communale des Impôts Directs.

Le 31 mars 2010 à 10 h 00 : Réunion du groupe de travail du PLU.

Le 14 avril 2010 à 10 h 00 : Réunion du groupe de travail du PLU.

Le 25 avril 2010 à 10 h 00 : Rotary – Rallye.

Madame le Maire fait le point sur le dossier de la Z.A.C. des Tertres concernant la convention préalable à l'acquisition d'une parcelle par la maison de retraite publique. Elle évoque également les réunions de travail qui ont lieu concernant la modification du dossier de réalisation de la Z.A.C. et le lancement d'une nouvelle consultation pour déterminer un aménageur.

Madame le Maire informe de la réunion de travail qui s'est déroulée le 10 mars dernier avec LogemLoiret et l'architecte choisi par le jury de concours pour la définition des intérieurs des logements et de la maison de santé, sur les espaces verts et parkings, elle précise que ce projet va être soumis aux professionnels de santé.

Madame le Maire précise à l'Assemblée que la vente du château est reportée au lundi 29 mars 2010.